



Bas du Fort, le : 10 Février 2020

A

F.F.T.A.
Didier AUBIN
12 Place Georges Pompidou

93160 NOISY LE GRAND

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020
DE LA LIGUE DE TIR A L'ARC DE GUADELOUPE
du 18 Janvier 2020

Etaient présents :

Philippe FAURE, Romain PROSDOCIMI, Delphine QUENIART, Jacques GRAVEY, Yohan ANTOINE, Arielle ARTHUR, Gilles BLONDIN, Céluta BORY, Aminata BORY, Antoine BORY, Thibault JADOUL, Dominique ROUX-SERRET, Aurélie Moral, Bruno PINTO, Véronique BAUDELAIRE, Alexandre AUBERTIN, Françoise ALEXIS, Michel IBEAU, Isabelle ROUIL, Sébastien SEGRETIER, Lhami BRAHIM, Léa-Lynn GREGORIO, Ambre LEVESQUE.

Début de l'A.G. à 17h15 :

Nombre de voix par club :

Archers du Gran Gouzié : 4 voix
Les Francs Archers de St Barthélemy : 5 voix
Les Archers de St Martin : 3 voix
Yo Archers Club : 2 voix

La ligue sera porteuse de 14 voix à l'A.G. de la FFTA.

Tous les délégués des clubs sont présents le quorum est de 100%

Honneur aux Rois 2020 :

Suite à un après midi de tir dans une ambiance joyeuse, les nouveaux Rois sont :
Matissia à 20m (débutante jeune) Daniel à 30m (jeune) Romain à 50 m (poulies)



Romain à 50m (classique)

Le doublé Romain a mis en lumière les carences du règlement. Il a été décidé que dorénavant on ne pourrait prétendre au titre de Roi ou Roitelet que dans **une seule catégorie**.

Les traiteurs pour le repas du soir sont Michel et Simone.

BILAN DE L'ANNEE 2019

Nous terminons la saison 2019 avec 155 licenciés contre 138 en 2018. La reprise des licences, suite à l'ouragan IRMA, reprend peu à peu de vigueur. Cette saison 2020 démarre bien car à la même période le nombre de licenciés est de 142 à ce jour répartis comme suit :

Gran Gouzié 34 (+1) par rapport à l'année précédente)
Saint Barth 58 (+9)
Saint Martin 28 (-4)
Yo archer club 22 (+0)

Félicitations à tous les clubs pour leur engagement !

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2X18m

Il y a eu moins de participants des îles du nord que l'année précédente, pour le Championnat de ligue 2X18m 2019. En cause le coût des billets d'avion en hausse. La compétition s'est bien déroulée, même en extérieur, le beau temps étant présent ! Nous n'avons pas effectué de duels, faute de temps.

FÉDÉRAL DE PRINTEMPS

Tout s'est bien déroulé malgré une baisse des participants. Pour les 10 ans de cet événement une nouvelle formule est proposée pour le tir du dimanche. Un changement de restaurant également, suite aux diverses remarques et une formule pour les moins de 10 ans

SCAC 2019

Cette édition a été organisée par la Ligue de Guadeloupe. Il n'y a eu aucun Barbadiens et environ 10 Trinidiens, la Guyane et la Martinique. **MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES !!!!**

L'organisation a été de qualité

Merci à Capesterre Belle Eau pour l'accompagnement pour les TAE et le Tir Salle et à Christiane Berthelot pour la mise à disposition du Jardin d'eau pour le Campagne. Grand merci également à Delphine pour les nombreux lots des sponsors !

Petit bémol : la tenue non homogène des archers de Guadeloupe
La tenue tricolore a été retenue, peut être la décliner pour chaque club ?



SPÉCIAL JEUNE

St Barthélemy doit récupérer ses récompenses.
Changement de règlement pour 2020.

COUPE DE MAI 2019

Romain remercie tous les participants de la Guadeloupe et de Saint Martin mais déplore la faible présence de la Martinique (2 personnes).
Les logements sportifs étant complet le weekend du 8 mai, la Coupe de Mai 2020 est avancée au weekend du 1^{er} Mai.

Le trophée de la coupe de Mai devait initialement rester sur l'île qui le gagnerait 3 fois de suite.
A l'unanimité il est proposé de le laisser tourner jusqu' à usure (ou autre proposition) car il est vraiment très très beau !!!!

CHAMPIONNAT DE LIGUE TAE

Toujours une faible participation des îles du nord liée au coût des billets.

CHAMPIONNAT ET COUPE DE FRANCE TAE 2019

12 Sélectionnés, une première !!!
Michaël est le seul à partir pour le championnat de France à Riom et a très bien représenté son club et la ligue de Guadeloupe, Bravo !
Dominique, Michaël, Brahim, Aminata, Béatrice, Romain, Stéphane, Anthony, Jean-Pierre, Christophe, Manuel et Philippe se sont qualifiés pour la Coupe de France à Coutances. Une belle délégation de Guadeloupe mais aussi de la Martinique (même nombre de qualifiés)
L'organisation a beaucoup apprécié, et nous a fait un accueil chaleureux.
De bons échanges ont été fait avec le président de la Fédération ainsi qu'avec les exposants du village et les conférenciers de référence Valladont et Deloche.

Pour une 1^{ère} édition avec environ 800 archers, l'organisation a été à la hauteur de l'événement.
En 2020 le Championnat et la Coupe de France se feront sur un lieu unique, club organisateur encore à définir.

Conséquences de notre forte participation, le budget a été plus impacté que prévu, en plus de celui de la SCAC.

RENTRÉE DES ASSOCIATIONS AU PALAIS DES SPORTS DU GOSIER

Pour cette nouvelle formule qui se ne se déroulait cette année que sur une demi-journée nous avons gardé le principe de n'avoir qu'un stand d'information, sans de stand de tir.
Cette formule semble vraiment plus efficace et moins sollicitant.
A noter un volume sonore des animations de l'organisation beaucoup trop fort rendant improductive notre démarche, il faudra faire remonter l'information au prochain briefing avec l'organisation.



COMPTE-RENDU FINANCIER 2019

Il faudrait faire tourner le poste de vérificateur aux comptes, depuis un moment tenu par Jacques Gravey.

Romain, trésorier expose les comptes.

La Région a soldé presque tous ses reliquats de 2017, 2018 et acompte 2019 : soit 15400€

Philippe les relance pour le solde 2019

Beaucoup de frais ont été engagés pour la SCAC ; avance hôtel/ resto/ bus/ récompenses et organisation.

Le petit dépassement a aussi été généré par le choix de rendre l'organisation plus confortable comme la location du camion réfrigéré et la baisse de participants :

60 en 2014

48 en 2019

Bruno propose d'augmenter les frais d'inscriptions de la SCAC.

Un peu plus de participants également aux déplacements nationaux ainsi que sur Saint Martin et Saint Barthélémy.

Dépenses inhabituelles également, les formations d'arbitres et d'entraîneurs.

A notre charge le logement et la restauration des formateurs + le billet d'avions pour les îles du nord.

La précédente formation d'arbitre a eu lieu en 2010 et celle d'entraîneur en 2015.

L'achat de ciblerie pour la SCAC nous permet d'être tranquille pour un moment.

Trésorerie au 31 décembre 2019 : 22882,37€ soit 16057.85 sur compte livret et 6764,52 € sur compte courant.

Pas de facture pour la redevance AOT du terrain de ligue, paiement doublé l'année dernière (506€/an)

La location du terrain de la ligue par les clubs est également divisée entre Yo archer club et Archers du Gran Gouzié.

QUITUS AU TRESORIER

Après examens et commentaires des chiffres et de la synthèse des comptes, aucune question ou remarque n'est formulée sur la trésorerie et donc nous procédons au vote :

Les délégués votent pour le quitus au trésorier.

Gran Gouzié 4 oui

St Barth 5 oui

St Martin 3 oui

Yo Archers club 2 oui

Quitus est donné au trésorier à l'unanimité.



CHAMPIONNAT DE LIGUE DE TIR EN SALLE 2020

Lieu à définir
Duel scratches

St Barth environ 15 personnes (11 archers) à priori logé dans les bungalow de St Félix.
St Martin ne sait pas encore (à ce jour environ 5)

CALENDRIER DES COMPETITIONS EXTERIEURES 2020

Tout est OK et intégré à la fédération.
Le 16 Juin 2020 est retenu pour la Compétition Jeune

FEDERAL DE PRINTEMPS 2020

C'est la 10^{ème} année !!!

21 et 22 Mars 2020

Samedi tir sélectif.

Les catégories jeunes de benjamins à juniors sont de retour cette saison sur le TAE 50m jusqu'au championnat régional. (non sélectif pour le championnat de France)

Dimanche nouvelle formule ROSE DES VENTS à 30m

Discussion et rectificatif sur le règlement et son application, notamment le comptage des points.

Un tir de simulation sera fait en Guadeloupe pour les participants.

SOUTHERN CARIBBEAN ARCHERY CHAMPIONSHIPS 2020

Edition à Trinidad

Du 10 au 14 Avril 2020

Pré inscription avant le 25 Janvier auprès de Philippe.

A ce jour 8 archers inscrits.

Le mandat ne nous est toujours pas parvenu ce qui complique l'organisation logistique.

COUPE DE MAI 2020

1^{er}, 2 et 3 mai 2020.

au lieu des 8, 9 et 10 initialement car les logements sportifs étaient complets à ces dates.

Prix du logement sportif : 30€/nuit et par personne.

1 TAE 50m, 1 TAE international et un TAE au choix

2 compétitions intégrées au calendrier pour plus de souplesse.

Comme précisé précédemment, le trophée circulera entre les clubs vainqueurs, jusqu'à nouvel ordre, idem pour celui du Fédéral de printemps.

SPÉCIAL JEUNE 16 Mai 2020

Nouveau règlement (pour se rapprocher du tir salle)

Blason de 60cm pour toutes les catégories (80cm poussins). 2X10 volées de 3 flèches.



Catégories :

De 0 à 300 pts

De 301 à 400 pts

De 401 à 500 pts

+ de 500 pts

Adultes, jusqu'à la 2^{ème} année de licence

Mise au vote de ce nouveau règlement qui est voté 12 voix pour et 2 voix contre.

Il a été suggéré après l'AG de faire un tir qualificatif une semaine avant le Tir jeune afin de déterminer le groupe de chaque archer.

La Martinique a demandé la possibilité de rejoindre ce tir jeune afin de créer plus d'émulation et d'engranger plus de participants par catégorie.

Après des discussions houleuses et exposition de point de vue, la proposition est mise au vote :

GRAN GOUZIE	3 voix Pour - 1 Abstention
SXM	3 voix Pour
SBH	5 voix Contre
Yo archer club	2 voix Pour

8 voix Pour, 5 voix contre, 1 abstention

La participation de la Martinique est donc validée

CHAMPIONNAT DE LIGUE TAE 2020

20 et 21 JUIN 2020

Les catégories jeunes de benjamins à juniors sont de retour cette saison sur le TAE 50m jusqu'au championnat régional. (non sélectif pour le championnat de France)

PROJET DE LA LIGUE EN 2020

Pour les candidats arbitres de novembre 2019 qui ont à repasser une partie de l'examen (Dominique et Romain), ils pourront participer à l'examen de la cession du 18 avril 2020. Ce qui implique que Romain devra venir en Guadeloupe sur le lieu d'examen, d'où billet d'avion. Pour la validation des futurs entraîneurs fédéraux, Julien Asbergue reviendra en Guadeloupe pour les évaluations d'où également coût de séjour à notre charge et billets d'avion pour les îles du nord.

Mise en place de gravier sur le terrain de ligue.

Repeindre la ligne du pas de tir.

Traiter les points de rouille sur les containers.

La participation de TOUS les clubs de l'archipel est requise pour les travaux.

BUDGET PREVISIONNEL 2020

Entre autre par rapport au budget prévisionnel présenté :

-Gravier, peinture, traitement rouille 2500€ environ

-Défraiements déplacements par archer :



SCAC Trinidad 250 € (variable selon le nombre de participants)
Championnat de France 300€
SBH 170 €
SXM 150€
Frais examen arbitres et validation entraîneurs fédéral 4000 €

Vote des délégués pour le prévisionnel 2020

Gran Gouzié	3 oui et 1 abstention
St Barth	5 oui
St Martin	3 oui
Yo Archers club	1 oui et 1 abstention

Budget approuvé : 12 pour et 2 abstentions

COTISATIONS LICENCES 2021

Pas d'augmentation

Adulte pratique compétition : 60€
Adulte pratique en club : 50€
Sans pratique ou (bénévole) : 0€
Jeune – de 18ans : 45€
Poussin : 30€

Vote des délégués pour le montant des ces cotisations :

PAP	4 oui
St Barth	5 contre
St Martin	3 oui
Yo Archers club	2 oui

Cotisations approuvées : 9 pour et 5 contre

REPRESENTATION A L'AG DE LA FEDERATION 2019

Election d'un délégué représentant le Comité Régional (Ligue) a l'A.G de la FFTA le 28 Mars 2020

L'A.G. de la Fédération est le 28 Mars 2020, le Comité régional (Ligue) aura 14 (douze) voix.

Conformément à l'article 8.5 des statuts de la Fédération, un appel à candidature à été fait.

S'est porté candidat avant la date limite fixée au 10 janvier 2020 :
Monsieur FAURE Philippe.

Le vote a eu lieu à bulletin secret au scrutin majoritaire.

Nombre de total de voix inscrites pour la Ligue : 14 voix

Nombre de voix disponibles : 14 voix

Suffrages exprimés : 14 voix

Abstentions : 1 voix

Le candidat suivant a obtenu :

Monsieur FAURE Philippe : 13 voix

Philippe FAURE est élu délégué représentant le Comité Régional (Ligue).

AG DE LIGUE 2020 électorale

L'assemblée générale électorale de la ligue se déroulera en début Novembre 2020

Les AG des clubs doivent se faire 1 mois avant maximum.

Le compte financier provisoire doit être bouclé pour l'AG de Novembre.

Clôture des comptes. Voir si AG extraordinaire en début d'année ou autre.

AG de la Fédération électorale le 12 décembre 2020

Lors de l'AG de la FFTA le 28 mars 2020, le vote électronique à distance pour son AG électorale est proposé par la fédération qui sera soumis à approbation de comités départementaux et des comités régionaux afin de le légitimer statutairement et réglementairement.

Le président, ne voulant pas prendre une décision personnelle, demande l'avis aux délégués avant de prendre position lors du vote à l'AG de la FFTA le 28 mars 2020.

-1 abstention

-2 ne se prononcent pas

-11 contre

PRESTATION SERMENT NOUVEAUX ARBITRES

Prestation de serment et signature des nouveaux arbitres : Véronique et Yohan

QUESTIONS DIVERSES

Des riverains se plaignent de nos déchets végétaux débarrassés sur la digue, voir ce que l'on peut faire.

Justificatifs ANS 2019 pour la Ligue et les clubs à rendre avant le 15 mars 2020.

Il a été noté qu'Odile VALOUR de la commission Outremer était totalement absente et ne



remplissait donc pas son rôle.

Le Président clôture la séance.

Fin de l'Assemblée Générale à 20h30

La Secrétaire
Aminata BORY

Le Président
Philippe FAURE

Ligue de Tir à l'Arc
Guadeloupe